



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

"LE DÉPISTAGE M'A SAUVÉ LA VIE."

JEAN, 62 ANS



De 50 à 74 ans, le dépistage du cancer colorectal
est recommandé tous les 2 ans.



Pour en savoir plus et récupérer votre test de dépistage,
parlez-en avec votre médecin, votre pharmacien
ou rendez-vous sur jefaismondepistage.fr



l'Assurance
Maladie



santé
famille
retraite
services